

CABINET DU PRÉFET

PRÉFECTURE DE POLICE

ASS 17910 CAB/SD

PARIS, LE 12 FEV. 1992

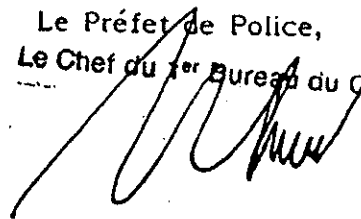
Madame,

Comme suite à votre demande, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'association intitulée "Comité Français pour le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance FISE/UNICEF" a été déclarée à la Préfecture de Police le 3 septembre 1964 conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901.

J'ajoute que ce groupement enregistré sous le numéro de registre 64/789 (dossier 17910 P) a été reconnu d'utilité publique par décret en date du 2 décembre 1970.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet de Police,
Le Chef du 1^{er} Bureau du Cabinet



Michel BILLAUD

Comité Français pour le Fonds
des Nations Unies pour l'Enfance
FISE/UNICEF
à l'attention de Mme Catherine RIMBAUD

35, rue Félicien Marceau

75016 PARIS